

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 24 juin 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 18 juin 2025. Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** BARBIER Roger, BERNARD Colette, CAILLOT Daniel, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LOUHET Damien, MARTIN Michel, **Absents :** BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, GUYOT Justine, LEROY Anne, SAURAT Jean-François, VENUAT Éric,  
**Secrétaire de séance : CLAVEL Eric. En exercice : 44. Présents : 30. Votants : 30**

### 20- Développement économique – Aide à l'immobilier d'entreprise EON PACK – Rapporteur : Régine ROY

Créée en 2019, la SAS EON PACK, située à Imphy, exerce ses activités dans la conception et la fabrication d'emballages en bois pour l'industrie, ainsi que de caisses pour la protection des œuvres d'art. Dans une logique de développement, l'entreprise souhaite enrichir son offre en intégrant des services complémentaires qui incluent des prestations de service, l'amélioration de sa performance industrielle et l'engagement vers la transition écologique.

Le projet a porté sur la construction d'un bâtiment industriel de 576 m<sup>2</sup>, situé au 11 Rue Jacques Adenot à Imphy. Ce bâtiment est destiné à accueillir les activités telles que la préparation de commandes, l'emballage et la découpe de mousse et moquette. Il servira également pour le stockage des encours de fabrication et de produits finis.

Le projet de construction est porté par la SCI LES PETITS CHAMPS mais c'est bien la société EON PACK qui occupe les lieux.

Au regard de notre politique d'aide à l'immobilier d'entreprise, la SCI LES PETITS CHAMPS peut en être bénéficiaire. Le dossier a été déclaré complet le 02 juin 2025 et le bureau communautaire a rendu un avis favorable en date du 10 juin 2025.

Le montant des dépenses éligibles à l'aide à l'immobilier s'élève à 138 232 € HT.

L'aide financière de la Communauté de Commune du Sud Nivernais est fixée à 10 % du montant HT des dépenses éligibles, plafonnée à 10 000 € par dossier.

Au vu du courrier adressé par la SCI LES PETITS CHAMPS le 28 mai 2025 demandant une subvention de 10 000 € et du montant global de l'investissement, et au vu de la bonne complétude du dossier en date du 02 Juin 2025,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **D'allouer** une aide à l'immobilier d'entreprise à la société la SCI LES PETITS CHAMPS à hauteur de 10 000 € correspondant au montant plafond de l'aide défini par la CCSN ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition

**Fait à Decize, Le 24 juin 2025**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 26/06/2025  
Et de la publication le 26/06/2025

La Présidente

La Présidente,  
R. ROY